



## Protocole 2010.

### Le retrait de toute mention de Fabec fusionnel du projet de protocole permet l'avancée des négociations sociales

Le retrait de toute mention de Fabec fusionnel du projet de protocole a permis au SPAC CFDT de lever son préavis de grève le 20 juillet au soir.

Un gouvernement responsable aurait pris cette décision 24 heures plus tôt, évitant ainsi un immense gâchis pour l'ensemble des usagers, compagnies aériennes et agents de la DGAC. Dont acte.

La version 5 du projet de protocole présentée et négociée depuis ce matin comporte à ce stade un certain nombre d'avancées :

- Pas de mobilité géographique imposée. La CFDT demande la garantie que les personnels auront par ailleurs les moyens de pérenniser leur situation. La DGAC doit leur donner les moyens lorsque leurs fonctions disparaissent d'accéder à d'autres fonctions sans changer d'affectation géographique, y compris en utilisant le télétravail ;
- Amorce d'une mesure demandée depuis de nombreuses années par la CFDT, l'ébauche d'un plan de requalification des personnels administratifs est aujourd'hui sur la table : deux concours exceptionnels en 2012 pour les administratifs (40 postes d'assistants et 15 postes d'attachés) sont d'ores et déjà acquis. La CFDT demande que ces volumes augmentent fortement, en commençant dès 2011, et que la mesure soit réactivée jusqu'à la fin du processus de restructuration des services administratifs (au moins 2014) ;
- Une mesure pour l'ensemble du corps des TSEEAC, avec l'augmentation de plus de 30 points d'indice net pour le dernier grade du corps. Après 2 protocoles réservés à une minorité de TSEEAC, cette mesure globale correspond au moins à une vision CFDT de progrès social pour tous ;
- Augmentation du nombre de postes TSEEAC par examen professionnel.
- Accès des assistantes de service social à l'examen professionnel d'attaché ;
- Dans l'attente d'un corps d'ICEAC digne de ce nom et acceptable par tous, un processus d'intégration pour les attachés actuellement affectés sur des postes à recouvrement IEEAC, dans le corps des IEEAC ;

## FOCUS

*Le SPAC CFDT négocie pied à pied depuis plusieurs mois le texte protocolaire.*

*La levée de l'hypothèque qui pesait sur ces négociations protocolaires, et l'engagement de l'administration d'attendre le rapport Savary pour aborder le dossier européen constitue clairement une victoire de la stratégie CFDT.*

*Par ailleurs, un certain nombre de mesures vont dans le sens souhaité par la CFDT d'un protocole qui ne laisse personne au bord du chemin.*

*Néanmoins, les points noirs restent nombreux, et le protocole était le 21 juillet à minuit loin d'être signable !*

- Augmentation des emplois fonctionnels pour les corps techniques et les attachés et élargissement de l'accès au CTAC (assistants de subdivision) ;
- 1% de la masse salariale utilisée pour augmenter les primes. A ce stade, cette mesure est totalement insatisfaisante, correspondant à une moyenne de 10 euros par mois et par personne !

En revanche, de nombreux points noirs subsistent :

- la suppression de 496 emplois sur 3 ans est non négociable, car directement issue de la RGPP ;
- les mesures de concentration des missions (basse couche, services techniques, services supports), qui accompagnent les baisses d'effectif, font peser des interrogations sérieuses sur le niveau de service ;
- la réduction du montant prévu pour l'action sociale à la moyenne des années 2007/2009 et donc en net recul par rapport à 2010 ;
- l'absence de mesure statutaire pour les Iessa est un véritable handicap à toute validation de ce document ;
- des ambiguïtés persistent sur le corps d'encadrement et d'expertise : il ne saurait notamment être question pour la CFDT de valider une différence de valorisation du métier d'Iessa entre opérationnels d'un côté et experts ou encadrement de l'autre...
- enfin, le retrait de la mesure d'allocation complémentaire de retraite encore présentée en séance le 20 juillet !

Les négociations continuent, les bilatérales se succèdent, les négociateurs CFDT ne désespèrent pas de faire avancer les revendications CFDT avant la dernière plénière prévue pour les heures à venir.

En tout état de cause, le SPAC CFDT prendra le temps de consulter l'ensemble de ses sections syndicales, pour prendre la décision, à partir du texte final, de sa signature, de son refus de signer ou de sa décision de rejeter le projet de protocole qui lui sera soumis

Rejoignez dès maintenant le SPAC CFDT. Plus nous serons nombreux, plus nos actions auront des chances d'aboutir...

### **J'ADHERE AU SPAC CFDT**

Nom :  
Prénom :  
Service :

*A transmettre par fax ou par courriel  
(voir ci-contre)*

### **SPAC CFDT**

[spac.cfdt@wanadoo.fr](mailto:spac.cfdt@wanadoo.fr)

**UNE ADRESSE :**

**Mas Aldebert**  
**34134 MAUGUIO Cedex**  
[cfdt-national@regis-dgac.net](mailto:cfdt-national@regis-dgac.net)  
**Tél : 04 67 64 42 24**  
**Fax : 04 67 22 13 63**

**UN SITE INTERNET :**

[www.spac-cfdt.org](http://www.spac-cfdt.org)